

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal  
Commission « Solidarité, Politique de la Ville, Enfance et  
Petite Enfance »

Séance du 14 juin 2010  
Séance du 19 mai 2010

## 8 Subventions - associations à caractère sanitaire et social

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM. MONTES, LEGRAND, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, MM. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, BARBETTE, M. MACHU, Mmes FÉVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CARLIER  
Mme BASMAISON  
Mme M'BAYE-DIAO  
M SEGUIN  
Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à : M. VILLEMMAIN  
Pouvoir à : M. MONTES  
Pouvoir à : M. BOUHLAMANE  
Pouvoir à : Mme MAUPIN  
Pouvoir à : M. TAHI

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS  
M. NACHITE  
Mme RIFFAULT  
M. VARLET  
M. CHEURFA

- |  |    |
|--|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal   | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice                            | 39 |
| - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés | 34 |

■ **Rapport de présentation :**

Madame Nicole CAPON, première adjointe, expose :

Les associations jouent dans la ville un rôle important. Elles participent par leurs activités régulières, leurs animations, les événements proposés à la vie de la cité. Elles contribuent à tisser dans la population des liens sociaux et favorisent esprit d'initiative et de solidarité.

Pour les accompagner dans leur développement et leur fonctionnement de manière équitable, une grille de lecture des dossiers de subvention a été élaborée. Elle accorde à chacun des items un certain nombre de points pour tenir compte du nombre, de l'âge et du lieu de résidence des adhérents, des cotisations fixées, du rythme des activités et permanences, des manifestations exceptionnelles organisées, des partenariats noués, de l'encadrement de l'association, des efforts accomplis sur la formation des bénévoles ou des salariés, de la vie statutaire de l'association. Elle constitue un cadre de proposition pour les subventions de fonctionnement figurant dans le tableau ci-après. Des aides sur projet y sont également intégrées.

SOUS-PREFECTURE  
16 JUIN 2010  
60300 SENLIS

# maintenant !

Associations	Subventions sur projet 2009	Propositions 2010
Coup de pouce scolaire	-	400 €
Femmes Sans Frontière	4 600 €	1 500 €
Olivier +	-	900 €
Pharmacie Humanitaire Internationale	-	500 €
Vacances et Familles 60	-	1 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 600 €</b>	<b>4 800 €</b>

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu l'avis de la commission Solidarité, Politique de la Ville, Enfance et Petite Enfance en date du 19 mai 2010,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité:

**Article 1er :** d'attribuer les subventions aux différentes associations à caractère sanitaire et social, conformément au tableau dressé ci-après :

Associations	Subventions 2010	Compte
Coup de pouce scolaire	400 €	65741/025/CB
Femmes Sans Frontière	1 500 €	65741/025/CB
Olivier +	900 €	65741/025/CB
Pharmacie Humanitaire Internationale	500 €	65741/025/CB
Vacances et Familles 60	1 500 €	65741/025/CB
<b>TOTAL</b>	<b>4 800 €</b>	

**Article 2 :** d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **16 JUIN 2010**

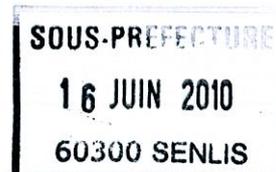
Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

Certifié exécutoire le présent document  
Creil, le 16/06/10 Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Raluy

Maire de Creil,  
Conseiller général de l'Oise



**C'est maintenant !**  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
**Creil**  
OISEPICARDIE